

Les Mélicomps



SAINT SIMON

Durée : 3h30

Longueur : 11 km

Balisage : jaune

▼684 m ▲907 m

Dénivelé : + 405 m

Assez difficile

Du hameau de Belliac, où est né vers 954 Gerbert le premier Pape français dénommé Sylvestre II (le Pape de l'an mil), au château d'Oyez, en passant par le pont médiéval de Saint-Simon et le Sully, tout sur cet itinéraire est là pour nous rappeler l'ancienneté et l'importance de l'implantation humaine sur les riches terres de la vallée de la Jordanne.



L'Église de Saint Simon et le Sully, tilleul planté vers 1600 sous le règne du roi Henri IV.

Traversée de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.



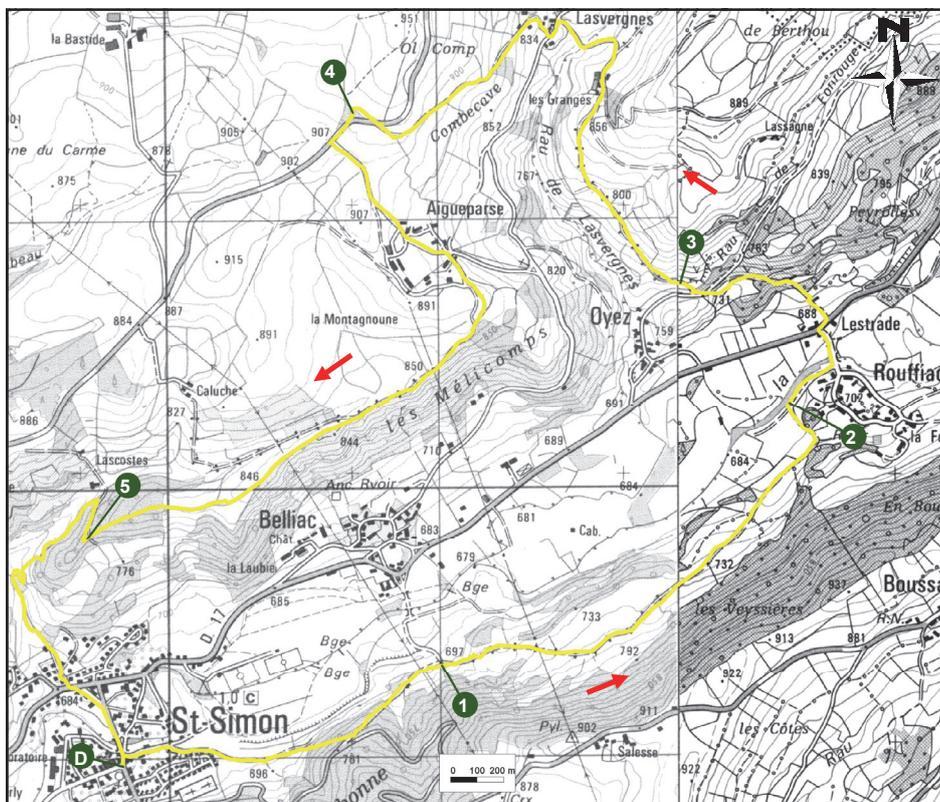
Topo-guide de référence :
Pays d'Aurillac à Pied et à VTT
Office de Tourisme du Pays d'Aurillac
www.iaurillac.com

Création et entretien du circuit :
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
www.agglo-aurillac.fr

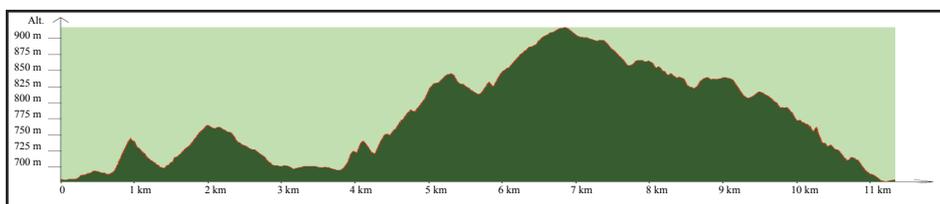
Crédit photo CD15-BBT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

Fiche Rando PDIPR 15
Édition 2018 - Tous droits réservés



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Saint-Simon se trouve sur la route du Puy Mary à 7 km d'Aurillac. Départ sur le parking devant l'église, face à l'énorme Sully.

D Partez en direction de la rivière la Jordanne et juste avant le pont, prenez à droite. Au rond-point, continuez sur la droite sur un bon chemin et allez tout droit pour quitter le bourg. Celui-ci s'élève pour rejoindre une large piste. Descendez jusqu'à un virage prononcé.

1 Quittez cette piste pour monter à droite dans un sentier qui débouche sur une seconde piste. Poursuivez tout droit sur le chemin qui rejoint la Jordanne.

2 Prenez à droite puis à gauche au hameau pour traverser les deux ponts. A Lestrade, prenez à droite et, avant le « cul de sac », empruntez le petit chemin à gauche, Traversez la D17 (nouvelle déviation

de Lestrade) pour prendre le chemin bitumeux en face. Montez-le pour rejoindre un carrefour. Allez tout droit et prenez 50 m plus loin un joli chemin sur la droite. De celui-ci on aperçoit à merveille la motte féodale d'Oyez, vous arrivez alors au point 3 devant le panneau d'interprétation.

3 Grimpez jusqu'au lieu-dit « Les Granges ». Traversez tout droit afin de trouver le ruisseau. Une petite montée vous emmènera au hameau de Lasvergnès. Continuez à gauche puis bifurquez à droite au carrefour suivant pour monter, et longez une étable. De là, prenez le chemin qui s'offre à vous sous de jolies voûtes végétales. Arrivé à la D35, prenez en face le petit sentier.

4 Peu après ce point, partez à 90° pour recouper la D35. optez alors pour la petite route qui vous mènera un peu plus bas à Aigue-

parse. Traversez le hameau, puis, au niveau d'un abreuvoir prenez sur votre droite afin de quitter la route. Vous devez vous trouver au-dessus du four banal et vous diriger sur ce bon chemin, en laissant les différents embranchements de droite. Le chemin longe la bordure du plateau avec de jolis points de vue. Après être passé sous une ligne électrique haute tension, poursuivez jusqu'à une patte d'oie. Empruntez le chemin du milieu. Continuez de le suivre pour rejoindre le point 5 dans une épingle.

5 Allez à droite pour rejoindre la ferme de Lacostes. A la ferme, prenez à gauche pour descendre vers Saint-Simon. Plus bas, franchissez la D17. Au passage piéton de gauche, prenez la rue devant la salle polyvalente. Passez le pont pour rejoindre le point de départ.



Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

■ un trait indique la continuité du tracé,

┌ Tourner à droite,

└ Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu ■

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune ■

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert ■

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.